

## **SEANCE DU 28 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-huit Juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MORTAGNE SUR GIRONDE se sont réunis dans la salle du Cinéma, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le vingt et un juillet deux mil vingt.

**Étaient présents** : M. COTIER Stéphane, Mme GUILLET Stéphanie, Mme VIGIER Adeline, M. MARX Ludwig, M. LE GOFF Alain, M. BELIN David, M. QUEQUET Dominique, Mme ILLIGOT Chantal, M. PRINS Christoffel, M. SMOOS Georges, Mme TIJOUX Anita, Mme MONTAUBIN Nathalie.

**Etaient absents** : M. VOLOSCAK Anthony et Mme MARTINET Elisabeth.

Mme VIGIER Adeline est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Vote du budget primitif du Port.

Désignation d'un membre Villages de Pierres et d'Eau

Atelier brocante de la minoterie (terrasse)

Location du cabanon du « Dauphin Vert »

PLU

Voirie communale – demande de subvention au titre des amendes de police 2020

Matériel communal

Questions diverses

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU PORT**

Après discussion et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal vote le budget primitif du Port.

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	252 775,47	208 150,24
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		44 625,23
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		252 775,47	252 775,47

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	250 085,62	124 905,60
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	5 103,25	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		130 283,27
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		255 188,87	255 188,87
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (3)		507 964,34	507 964,34

**FONDS DEPARTEMENTAL DE PEREQUATION DE LA TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION TRAVAUX SUR VOIRIE COMMUNALE ACCIDENTOGENE** 2020JUIL01

La commune sollicite le Département pour une aide à l'amélioration de la voirie communale au titre du fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation pour :

- avec un report de 2019 de 17 998.89 € (facture du Syndicat Départemental de la Voirie)
- pour 2020 : devis établis par le Syndicat Départemental de la Voirie
  - travaux sur voiries communales divers pour un montant de 18 999.05 € HT
  - Route de valleret pour un montant de 17 026.04 € HT
  - Chemin des Julias pour un montant de 9 185.25 € HT

Soit une dépense globale de 63 209.23 € HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Décide de solliciter une aide exceptionnelle auprès du Conseil Général au titre du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle,

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### AMORTISSEMENT DE SUBVENTIONS

2020JUIL02

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'amortir les subventions suivantes (budget Port) :

#### **Remplacement du candélabre**

A amortir au 1318 (2019) pour 584.97 €      Durée : 15 ans soit 39.00 €

### AMORTISSEMENT DE BIENS

2020JUIL03

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'amortir les biens suivants (budget port)

Hangar du Dauphin Vert Quai des pêcheurs

A amortir au 2135 – opération 112 pour 22 754.20 €      Durée : 15 ans soit 1 516.95 €

### REFERENT « Villages de Pierre et d'Eau »

Monsieur MARX Ludwig a été désigné référent du réseau des Villages de Pierre de d'Eau pour la durée du mandat municipal.

### DELEGUES auprès de SOLURIS

2020JUIL06

Ont été désignés :

- Délégué titulaire : Stéphane COTIER
- Délégué suppléant : Christoffel PRINS

### DELEGUES auprès du SIVU D'entretien des PORTS et CHENAUX

2020JUIL07

Ont été désignés à l'unanimité des membres présents :

- Délégué titulaire : Stéphane COTIER
- Délégué suppléant : Arcadius EPAUD

### DEMANDE de l'Atelier-Brocante de la Minoterie

2020JUIL04

Le Maire expose au conseil municipal que l'atelier-brocante de la minoterie sollicite la location de la terrasse face à leurs locaux pour une surface de 48 m<sup>2</sup> (6m x 8 m) laissant une bande de 3 mètres le long du bassin.

Cette terrasse sera utilisée pour exposer des sculptures, divers objets en pierre....

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de louer l'emplacement face à leur établissement au tarif en vigueur soit 11.80 € HT pour 2020.

Le Conseil Municipal habilite le Maire à signer l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public concédé à la commune.

### UTILISATION DE LA SALLE du « DAUPHIN VERT »

2020JUIL08

Le Maire expose au conseil municipal que des demandes d'utilisation du bâtiment ont été formulées par des particuliers et des associations.

Après discussion, le Conseil Municipal décide le prix de la location :

- 50 € pour les particuliers
- 50 € pour les associations hors commune
- Gratuit pour les associations communales

Avec une caution de 500 €.

Le Conseil Municipal habilite le maire à signer les conventions d'utilisation de la salle du « Dauphin vert » à venir.

### CONVENTION TRIPARTITE – FONDS DE SOLIDARITE à destination des entreprises

Après avoir pris connaissance de la convention, le conseil municipal ne souhaite pas soumettre au vote cette convention.

### MATERIEL COMMUNAL

2020JUIL05

Le Maire présente un devis d'un pistolet électrique AIRLESS pour peinture sol qui s'élève à 1 250 € HT.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte le devis établi pour un montant de 1 250 € HT.

### PLU

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise PARCOURS, chargée d'élaborer le PLU, qui a été missionné le 5 décembre 2016 pour un montant de 43 410.68 € TTC, nous a informé par courrier en date du 20 juillet 2020 renoncer au marché d'établissement du PLU ;

Bien évidemment, cette difficulté va retarder la finalisation de notre PLU. Les services de la CARA et les communes limitrophes de Mortagne qui se trouvent être dans la même situation, vont sélectionner un nouveau cabinet apte à reprendre les premières étapes effectuées.

Le Maire estime que cela retardera de plus de un an la validation de notre PLU.

La séance est levée à 23 h.